

Martine Pinville : « Il faut créer la dynamique du changement d'échelle »

18/02/2016

FOCUS



Moins de deux mois après la nomination d'Odile Kirchner au poste de déléguée à l'Economie sociale et solidaire, Martine Pinville, secrétaire d'Etat à l'économie sociale et solidaire et Odile Kirchner répondent aux questions du Fil Cides sur le transfert de l'administration de l'ESS à Bercy et la feuille de route ministérielle pour 2016... Interview.

Fil Cides : Madame Pinville, qu'est-ce qui vous a guidée dans la nomination d'Odile Kirchner à ce poste de déléguée interministérielle ?

Martine Pinville : En accord avec le Président de la République, j'ai fait de l'ESS un axe important de ma politique dans ce ministère qui compte par ailleurs l'artisanat, la consommation et le commerce. La loi de 2014, que l'on doit à Benoît Hamon, nous permet de travailler à ce changement d'échelle et c'est pour montrer le poids économique de cette économie sociale que je souhaitais que la délégation à l'ESS soit transférée de la délégation générale à la cohésion sociale (DGCS) à Bercy.

Odile Kirchner connaît bien le monde de l'entreprise du fait de son parcours professionnel et elle a, en même temps, une connaissance de l'économie sociale et solidaire. En cela, elle intègre toutes les qualités pour travailler au changement d'échelle de l'ESS que je souhaite porter.

Odile Kirchner, pourquoi avoir souhaité prendre ces nouvelles fonctions ?

Odile Kirchner : J'ai un intérêt de longue date pour l'ESS, relié à des valeurs personnelles. Et si l'ESS n'a pas fait partie de ma vie professionnelle jusqu'à maintenant, cela fait partie de ma famille de vie. C'est vrai que j'ai un parcours diversifié, à la fois dans l'administration et dans de grandes entreprises. Avec mon précédent poste, j'avais déjà fait le choix de revenir à une mission d'intérêt général dans l'administration puisque j'étais secrétaire générale du Conseil national de l'industrie.

Le fil rouge entre toutes mes fonctions, c'est mon profil de développeuse. L'ESS existe depuis longtemps en France, il s'agit de lui donner un nouvel élan avec cette dynamique de changement d'échelle. Parce que je suis une développeuse, j'apprécie ce type de mission où il faut créer plus de synergie en fédérant les acteurs, en faisant converger l'ensemble des têtes de réseaux.

Il ne faut pas se priver d'être fier de ce que l'économie sociale et solidaire représente aujourd'hui : 10 % du PIB, 12 % de l'emploi salarié. Cela fait partie de ma mission que de mieux faire connaître certains aspects trop peu connus encore comme les règles d'affectation des résultats des excédents dans les coopératives et les mutuelles qui favorisent un réinvestissement fort des résultats dans les entreprises de l'ESS et les rendent plus résilientes que la moyenne. On l'a vu avec la progression de l'emploi dans l'ESS, malgré la crise.

Où en est le transfert de l'administration à l'ESS au sein de Bercy ?

M.P. : Au moment de la nomination du délégué interministériel, s'est posée la question de savoir si ce poste devait être intégré au ministère de l'économie ou dépendre directement du ou de la ministre de l'ESS. J'ai fait le choix que le ou la déléguée soit placée au sein des services du ministère, pour en garantir la pérennité. Car si un jour, il n'était plus écrit « ESS » dans les attributions d'un ministre, il ne faudrait pas que le délégué disparaisse. Aujourd'hui, nous avons Odile Kirchner qui est déléguée à l'ESS et un chef de Pôle a également été nommé dans les services du ministère, en la personne de Thomas Boisson, qui est aussi le secrétaire général du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) que nous avons installé en octobre dernier. D'autres créations de postes sont en cours.

Transférer l'administration à Bercy permet de poser l'ESS comme un modèle de l'économie qu'il faut développer. La loi NOTR, la loi ESS vont dans le même sens et précisent que l'ESS fait partie intégrante des futurs schémas régionaux de développement économique – les SRDEII. Il nous faudra aussi regarder du côté des chambres régionales de l'ESS dont les fonctionnements sont divers et travailler à cette structuration.

L'une des premières missions de la déléguée à l'ESS ne sera-t-elle pas l'acculturation de l'administration du Trésor à laquelle vous êtes rattachée ?

O.K. : C'est vrai qu'il y a encore un travail d'acculturation à faire. Mais j'ai été marquée par une chose lors des cérémonies des vœux des ministres de Bercy : tous ont parlé de l'ESS. Et au-delà de l'administration, dans tous les ministères, il y a cette volonté de porter l'ESS. Mon rôle sera d'ailleurs de travailler de manière étroite avec les administrations de tous les ministères qui agissent auprès des acteurs de l'ESS. Je rencontre actuellement les différents directeurs des administrations centrales pour voir comment créer ensemble un écosystème administratif favorable au développement de l'ESS. Il y a notamment la DGCS, la Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative qui est un acteur majeur du lien social et de la politique en faveur des associations, mais aussi le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Je dois aussi avoir un lien avec les services de l'Etat dans les régions où il existe d'ores et déjà des correspondant ESS dans chaque préfecture de région. Ma mission sera donc d'animer l'ensemble de cet écosystème et travailler avec l'ensemble des réseaux d'acteurs de l'ESS et notamment les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

Le CSESS jouera un rôle important dans cet écosystème car c'est là que se retrouvent toutes les composantes des têtes de réseaux. Six commissions définissent en ce moment leur feuille de route. Il s'agit de se concentrer sur quelques sujets pour produire des résultats concrets. Le CSESS aura alors l'opportunité de valider ces résultats et formuler des propositions d'orientation à la ministre et aux entreprises de l'ESS.

Quelle va être la tonalité 2016 de la politique ESS ?

M.P. : C'est le changement d'échelle. Que ce soit à la Social Good Week ou au Salon des entrepreneurs, j'ai rencontré de nombreux jeunes qui veulent développer leur entreprise, leur idée ... Nous devons être présents partout pour qu'ils puissent faire le choix d'un modèle économique que ce soit une association ou une entreprise avec une utilité sociale. Je l'ai dit au président de l'ordre des experts comptables que j'ai rencontré : quand tout expert-comptable sera en capacité d'exposer un modèle économique qui est celui de l'ESS, nous aurons gagné. La tâche est importante et il faut tout faire pour lancer cette dynamique car le temps passe vite ...

Peux-t-on en savoir plus sur la rencontre internationale dont vous avez annoncé la tenue au mois de juin ?

M.P. : Lorsque que je me suis rendue au Luxembourg à l'invitation du ministre de l'ESS, j'y ai rencontré les ministres Italien, Espagnol, Slovaque (qui assurera la présidence de l'UE au deuxième semestre 2016) ainsi que le ministre Slovène. J'ai senti la volonté des autres pays de regarder ce que nous faisons car nous sommes l'un des seuls pays, pour ne pas dire le seul, à avoir une loi qui couvre un champ aussi complet de l'ESS. De ces rencontres informelles est ressorti le même constat : la Commission européenne n'est pas suffisamment mobilisée sur le sujet. C'est pourquoi j'ai pris la décision d'organiser un sommet international le 17 juin et, évidemment, nous nous appuierons sur les acteurs pour l'organiser.

Quel est le levier à actionner pour engager cette dynamique de changement d'échelle ?

M.P. : C'est la question des modèles économiques. Nous devons axer nos informations et notre action là-dessus. Un jeune diplômé sur deux est intéressé par le fait de travailler dans l'ESS car cela donne du sens à son engagement professionnel. Mais j'ai aussi pu voir un certain nombre de projets qui ne sont pas suffisamment structurés, qui n'ont pas un poids suffisant. Cela veut dire qu'il faut travailler à renforcer l'accompagnement, notamment sur l'ingénierie financière et mettre en place un certain nombre d'actions.

O.K. : Les outils de financement sont globalement en place même s'il faut créer une meilleure synergie pour qu'ils donnent plus de résultats. Et il faut aussi muscler l'accès de toute une série d'innovations sociales à des financements par la collecte de l'épargne longue, que l'on peut maintenant cibler sur l'ESS. Mais il faut aussi renforcer l'accompagnement, parce qu'il y a un besoin de montée en compétences, notamment sur la conception de stratégies de développement. Les grandes structures, les mutuelles le font en interne, mais ce n'est pas le cas de plus petites associations et de certaines fondations. Nous avons la chance d'avoir des dispositifs qui rayonnent sur tout le territoire. C'est la valeur ajoutée de ces réseaux d'accompagnements que l'on va chercher à augmenter.

Vous notiez l'attractivité de l'ESS auprès des jeunes qui cherchent une voie professionnelle, mais on constate aussi une problématique grandissante sur les questions de qualité de vie au travail des salariés. Est-ce un aspect qui préoccupe votre ministère ?

M.P. : Quand on donne du sens à ses projets – à ce qu'on a envie de construire – certaines difficultés s'effacent contrairement à ce qu'il peut se passer dans l'économie classique. Par exemple, l'organisation et la gestion des Scop ou des Scic permet de résoudre un certain nombre de problèmes grâce à la participation et à l'intérêt de chacun dans ce type d'entreprise.

C'est pourquoi j'ai demandé que soit publié d'ici le mois de juin, par le CSESS, le Guide des bonnes pratiques (décidé par la loi de 2014, ndlr) qui prévoira un certain nombre de règles de transparence et d'implication entre les salariés et la direction. Des moments d'échange et de rencontres sur ces sujets importants que sont le salaire, les luttes contre les discriminations, la qualité de vie au travail. Il y aura aussi des propositions afin d'améliorer les échanges au sein de l'entreprise sur la stratégie, avec des garanties minimales fixées par la loi qui ouvrent tout un champ de dialogue et qui n'enferment pas la créativité des propositions qui pourront être faites à la fois par le sociétariat, mais aussi à l'intérieur de chaque entreprise de l'ESS.

C'est ainsi que les entreprises pourront mettre en place un dialogue démocratique exemplaire qui me tient particulièrement à cœur.